

DEPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DE SAINT MARC A FRONGIER

Compte rendu du conseil municipal du 16 Décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 16 décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, déplacé dans la salle polyvalente pour raison de COVID, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JOSLIN, Maire.

Date de la convocation : 09/12/2021

Présents : BARRABAND Jean Paul, FENILLE Audrey (arrivée 22h00), HEBEL Marc (départ 22h00), JOSLIN Jean-Louis, MARTIN Valéry, OLLIER Michel, RONDIER Jean-Michel, MORIN Matthias, PEYLET Jessica.

Excusée : BISSON Virginie pouvoir à MARTIN Valéry

Secrétaire : MORIN Matthias

Début du conseil : 20h40

Adoption du compte rendu du dernier CM du 11/11/2021

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

Délibération DETR 2022

Modification des plans de financement votés lors du dernier conseil municipal pour ajustement des montants et des taux.

a. Voirie

Total voirie : 30485,30€ HT

Financement DETR (40%) 12194,12€ Boost'comm'une(reliquat 2021) 733,94€ Reste à charge commune 17557,24€

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

b. Préau des jeux

Total devis du préau : 21401,20 € HT

Financement DETR (70 %) 14980,84 € Reste à charge commune (30%) 6420,36 € HT

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

Mandatement des dépenses

Comme prévu par les textes officiels, le maire demande l'autorisation du mandatement des dépenses d'investissement sur les budgets commune et assainissement avant le vote du budget 2022 (dans la limite du quart des crédits ouverts sur 2021).

Commune

Chapitre	Compte	Article	Somme en euros
21	211	Terrains	2500
21	213	Construction	56060,50
21	215	Installation, matériel et outillages techniques	5682,50
23	231	Immobilisations corporelles en cours	25000,00

Assainissement

Chapitre	Compte	Article	Somme en euros
23	231	Immobilisations corporelles en cours	5680,50

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

Taxe d'assainissement 2022

Actuellement 60cts/m³ à Farges et 70cts/m³ St Marc

Compte tenu du coût de fonctionnement non compensé par la redevance, d'une capacité à investir très limitée eu égard au vieillissement du réseau et un prix au m³ qui limiterait les subventions possibles en cas de travaux conséquents. JL Joslin propose les augmentations suivantes : 65cts/m³ à Farges (+5cts) et 75cts/m³ à St Marc (+5cts). Cela correspond à une augmentation annuelle de 5€ pour une consommation moyenne de 100 m³.

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

Diagnostique thermiques des bâtiments communaux par le SDEC23

Une étude peut être réalisée par le syndicat départemental d'électricité de la Creuse SDEC23, financée à 75 %, elle permettra l'obtention d'un diagnostic de performance énergétique DPE obligatoire pour les logements mis à la location par la commune et éventuellement une étude plus complète des travaux à effectuer. Le maire demande l'autorisation de poursuivre le diagnostic.

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

Loyer de novembre 2021 de Mme Seppoloni

Le conseil propose d'annuler le mandat correspondant au loyer du mois de novembre (charges incluses) de 603,83 €. Mme Seppoloni a effectivement déménagé à la mi-novembre mais n'occupait plus le logement depuis début novembre. Le mandat de novembre est remplacé par un loyer de 15 jours pour un total de 241,90 € (sans les charges).

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

Demande de subvention au titre des amendes de police

Gérées par les conseillers départementaux, vote pour l'acceptation du mode de répartition équitable de la somme de 8652€ entre les 21 communes du canton soit 412€ par commune.

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

Cette somme est destinée à la sécurisation des routes, il est proposé de l'affecter au traçage de la bande axiale et des bandes de stop sur la D941 à Farges (devis de 1658,50 € HT).

Branchement de l'assainissement du pavillon de M. Bourret/ Mme Cout

Devant le risque de couper la source qui alimente la fontaine du bourg, il a été convenu d'une connexion à partir de la limite de propriété jusqu'au tampon existant sur la route de Mergoux.

Montant des travaux 2583,63 € HT (Eurovia) à prélever sur budget assainissement

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

Captage de la source de la fontaine du bourg

L'écrasement du drain qui canalise l'eau de la source vers la fontaine du bourg entraîne un écoulement sur la route de Mergoux, il est proposé de poser un drain de 15 m pour re-canaliser l'eau. Montant des travaux : 745,40 € (Eurovia).

Rapport annuel RPQS eau potable et assainissement collectif

Le maire informe et présente au conseil municipal le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable et de l'assainissement collectif qui comprend les résultats d'analyse, les coûts de gestion... Ces documents ont été envoyés par mail à tous les conseillers qui en ont pris connaissance.

Informations Risques Majeurs

Le maire présente un livret informant les habitants sur les risques météorologiques (neige, vent), sismiques et exposition au radon ainsi que la conduite à tenir en cas d'incident. Il y a obligation d'en faire la publicité sur le site Internet de la commune, des affichettes ont été placées sur les portes de la salle polyvalente et une page dédiée sera consacrée à ce sujet dans le bulletin municipal de janvier 2022.

Questions diverses

Distribution des colis des ainés.

Les colis constitués des produits locaux seront distribués par les conseillers de secteur aux administrés de plus de 70 ans à partir du samedi 18 décembre. Une attention particulière a été portée aux personnes hospitalisées où résidentes en EHPAD avec un contenu plus adapté.

Achat d'un four vapeur pour la cantine

Dans le cadre de la loi Egalim afin de cuisiner des aliments d'origine locale, favoriser les circuits courts et la consommation d'aliments non transformés, des subventions jusqu'à 100% du montant total (travaux compris) sont possibles via le plan de relance. Le maire propose de réfléchir à l'achat d'un four vapeur et d'une hotte compte tenu du vieillissement de nos installations et de l'intérêt gustatif et pratique de ce type de cuisson.

Achat de 4 capteurs de CO2

Ces capteurs sont conseillés, ils permettront de connaître le moment opportun pour ouvrir les fenêtres afin d'aérer les deux salles de classe, la cantine et la garderie.

Coût de 70 €/capteur avec une prise en charge à 2 €/élève pour les dossiers instruits avant le 31 décembre.

Soirée étoilée

La Fédération des œuvres laïques de la Creuse FOL23 propose une animation « soirée étoilée » entre le 22 janvier et le 31 janvier pour un coût de 250€. Le conseil propose de repousser cette date au printemps avec des températures plus propices à l'observation de la sphère céleste. Cette soirée permettrait de présenter le Label Village Etoilé avec deux étoiles décernées à la commune qui est ainsi reconnue pour la qualité de son ciel nocturne avec un éclairage raisonné et peu énergivore. Un moment de convivialité permettrait de conclure cette animation selon l'évolution des conditions sanitaires.

Conseiller numérique

L'état et le conseil départemental de la Creuse mettent à disposition des communes des conseillers numériques pour venir en aide aux personnes qui éprouvent des difficultés dans l'usage des outils numériques. Mme Goudard qui supervise les conseillers numériques de la Creuse à RDV avec le maire le mardi 11 janvier à 14h afin d'organiser des permanences en mairie. A noter que la secrétaire de mairie a fait les démarches pour obtenir l'agrément « Aidants Connect » et pouvoir accompagner en toute confidentialité les habitants de la commune.

Renouvellement du contrat du photocopieur de la mairie

Reconduction du fournisseur avec un achat à crédit sur 5 ans et 3 mois à 65€/mois.

L'ancien photocopieur de la mairie, propriété de la commune, va être installé dans l'école avec reprise de l'ancien copieur de l'école.

Sécurisation des données informatiques

Il s'agit de réfléchir à la sécurisation et au stockage des données informatiques de la commune. Une société propose ses services à 49 €/mois HT soit 720€/an. D'autres propositions seront à étudier.

Projet d'extension de la salle polyvalente

L'ensemble des conseillers ont reçu l'estimation d'avant-projet sommaire APS de l'architecte S Claveyrolat. Le document manque de précision avec un coût du chauffage inclus aux 3 propositions. Le conseil municipal souhaite approfondir la réflexion avec un détail par lot (chauffage, gros œuvre, électricité, plomberie, aménagement...) plus complet. Un groupe de travail constitué par M Ollier, JM Rondier, JP Barraband et JL Joslin va particulièrement suivre ce dossier.

Terrain de tennis de Farges

Des joueurs demandent la mise à disposition d'un balai pour balayer les feuilles hors du terrain.

Point travaux

M Ollier fait le point sur les travaux dans les logements communaux. L'entreprise Viallant Loge a quasiment fini les travaux du logement dit « pigeonnier ». L'ouverture de la cuisine vers le salon rend ce logement plus fonctionnel et attractif à la location.

Patrick Vendéoux a fini de décoller tous les papiers de l'appartement situé au rez de chaussée de la maison « Thomas ». Il a travaillé avec l'entreprise Vaillant Loge dans le cadre de sa formation et pourra faire la pose de la toile de verre.

L'aire de jeux est terminée, elle est en attente de vérification par un cabinet de contrôle pour assurer la sécurité des utilisateurs. M Ollier attire l'attention sur l'importance des travaux d'installation avec des conditions météorologique peu favorables et un investissement en temps conséquent.

JL Joslin précise que le changement des lampes des lampadaires à Farges grillées suite à un orage violent en octobre est échelonné dans le temps, l'entreprise qui les remplace fait face à un problème de fourniture de pièces de rechange.

Fin de la réunion : 23h45